

N 14317



## DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° 037/2022/CA/BOAD

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu l'Accord en date du 14 Novembre 1973 instituant une Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD),

Vu les Statuts de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD),

Vu le dossier n° BOAD/CA-A6 intitulé « Cadre de Sauvegarde environnementale et sociale ; Politique d'équité et d'égalité Genre » soumis au Conseil d'Administration, en sa cent-trente-troisième réunion tenue à Niamey en République du Niger, le 02 décembre 2022,

Vu les délibérations de la réunion du Conseil d'Administration en date du 02 décembre 2022 à Niamey en République du Niger,

**DECIDE** d'approuver le Cadre de Sauvegarde environnementale et sociale de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la Politique Genre de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), tels qu'annexés à la présente Décision.

Fait à Niamey, le 02 décembre 2022

Pour le Conseil d'Administration  
Le Président

Serge EKUE